

Transports Canada (TC)

Des systèmes de transport sûrs, efficaces et abordables sont essentiels pour conserver au Canada sa compétitivité au chapitre du commerce et du tourisme. À cette fin, Transports Canada élabore et met en œuvre toute une gamme de politiques, de programmes et d'activités.

Accès aux marchés : Transports Canada apporte une contribution importante :

- en faisant la promotion et en protégeant les intérêts des fournisseurs et des utilisateurs canadiens de services de transport et de services connexes lors de négociations bilatérales et multilatérales;
- en représentant les intérêts canadiens dans de nombreuses tribunes bilatérales, régionales et multilatérales s'intéressant aux questions de transport (Organisation de l'aviation civile internationale, APEC, OCDE, groupes consultatifs de l'ALÉNA sur les transports, etc.);
- en établissant des politiques de transport qui constituent un fondement juridique concernant l'accès aux marchés des transports internationaux (p. ex., « Ciels ouverts » et déréglementation du camionnage);
- en élaborant, avec le MAECI, des mandats de négociation d'accords aériens bilatéraux devant donner accès aux marchés du transport aérien international de marchandises et de passagers;
- en faisant valoir les intérêts canadiens dans de nombreuses tribunes intergouvernementales (Organisation maritime internationale, Organisation de l'aviation civile internationale, groupes consultatifs de l'ALÉNA sur les transports), afin d'harmoniser les règles et les normes sur les transports, et de faciliter l'accès des entreprises canadiennes aux marchés étrangers.

Développement des marchés internationaux :

La Direction de la coopération internationale de Transports Canada commercialise activement le savoir-faire du secteur public canadien et aide le Ministère à appliquer les accords de coopération technique en matière de transports. Ce faisant, le Ministère appuie les efforts du secteur privé canadien :

- en aidant les entreprises canadiennes à profiter des possibilités offertes par les institutions financières internationales et par les organisations internationales, et en faisant la promotion du savoir-faire canadien auprès de ces instances;

- en sensibilisant davantage les milieux internationaux aux capacités du Canada dans le domaine des transports;
- en augmentant les compétences des entreprises canadiennes en mettant le savoir-faire du secteur public à leur portée pour l'exécution de projets de transport particuliers;
- en obtenant des renseignements sur les débouchés qui se présentent dans le secteur des transports internationaux et en les diffusant à des entreprises canadiennes;
- participer à des initiatives du gouvernement fédéral visant l'expansion des marchés pour les produits et les services canadiens (p. ex., les équipes sectorielles nationales).